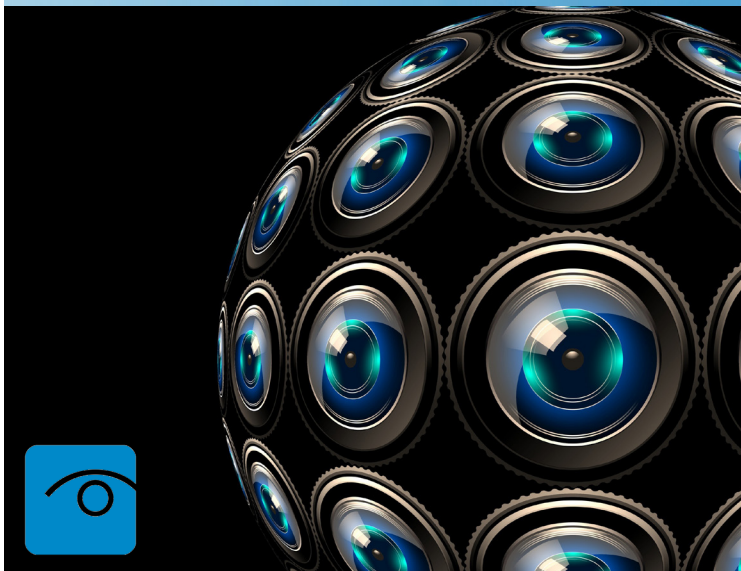


**SES-WORKSHOP**

# Actualités sur les systèmes de vidéosurveillance



**Mercredi, 04.11.2026**

HOTEL ARTE

Riggenbachstrasse 10, CH-4600 Olten



Verband Schweizerischer Errichter von Sicherheitsanlagen  
Association Suisse des Constructeurs d'Installations de Sécurité  
Associazione Svizzera dei Costruttori di Impianti di Sicurezza

# Les systèmes de vidéosurveillance

Actualités, tendances et connaissances pratiques en matière de vidéosurveillance ! Quels sont les enjeux actuels majeurs dans le domaine de la vidéosurveillance professionnelle ? Quelles technologies marqueront les prochaines années et à quelles exigences devront se conformer les exploitants, les concepteurs et les installateurs ? La Commission technique des installations de vidéosurveillance (TAK VSA) de l'Association suisse des installateurs de systèmes de sécurité organise le 4 novembre 2026 un atelier d'une demi-journée consacré à ce thème.

L'accent sera mis sur les développements actuels, les contributions techniques axées sur la pratique et la nouvelle norme CEI 62676-4:2025. Publiée le 9 octobre 2025, celle-ci établit de nouvelles références pour les systèmes de vidéosurveillance modernes : plus de clarté, une qualité supérieure et une meilleure pérennité pour les exploitants, les concepteurs spécialisés et les installateurs. La norme décrit les règles d'application actuelles, établit une norme harmonisée au niveau international et offre une orientation ainsi qu'une sécurité juridique et d'investissement, de la planification à l'exploitation en passant par l'installation.

La version allemande SN IEC 62676-4 est en cours d'élaboration et devrait être publiée d'ici l'été 2026. Un large groupe d'experts a participé à l'élaboration de la nouvelle norme : dans le cadre de la collaboration entre la BHE (Bundesverband Sicherheitstechnik e.V.) et le comité concerné de l'association SES, des fabricants, des installateurs et des concepteurs spécialisés, ainsi que des experts en criminalistique visuelle issus des autorités chargées de l'application de la loi, ont apporté leur savoir-faire. Le résultat est une norme résolument axée sur la pratique et l'applicabilité.

Les exposés présentent les principales nouveautés de manière concise et claire, en soulignent les implications et fournissent également des pistes de réflexion sur la cybersécurité et l'intelligence artificielle dans le domaine de la vidéosurveillance. Parallèlement, l'événement laisse place aux échanges et au réseautage avec des professionnels issus des secteurs de la planification, de l'installation, de l'exploitation et des autorités.

L'association SES se réjouit de votre participation.  
Thomas Adler, président du comité technique SES Installations de vidéosurveillance

Reconnue comme une formation continue d'une demi-journée :



# PROGRAMME 04.11.2026

08:20 **Café de bienvenue**

---

08:50 **Discours d'ouverture et modération**

Thomas Adler, Président de la section SES « Systèmes de vidéosurveillance »

- Brève introduction
  - Animation
- 

09:00 **SN/EN 62676-4:2026 : Quelles sont les nouveautés ?**

Dominique Morel, Expert en vidéosurveillance

- Pourquoi ces nouveautés sont-elles si importantes ?
  - Concept de sécurité (de la conception à la mise en service)
  - Résolution, critères de qualité Exploitation
  - Maintenance
- 

10:00 **Nouvelles directives SES relatives aux systèmes de vidéo-surveillance**

Thomas Adler, Président de la section SES « Systèmes de vidéosurveillance »

- Introduction
  - Principales modifications par rapport à la version de 2014
  - Avantages des directives pour la mise en œuvre de systèmes de vidéosurveillance
  - Points clés à retenir
- 

10:15 **Pause-café & réseautage**

---

10:35 **Transformation de la sécurité et des opérations grâce à l'analyse vidéo avancée par IA**

Andrzej Czeremanski, Expert en analyse vidéo par IA

- Les plateformes d'IA révolutionnent la vidéosurveillance, le contrôle d'accès, les alertes de sécurité et les enquêtes judiciaires
  - Précision, automatisation, rentabilité
  - Intégration transparente, interfaces, analyses
-

# PROGRAMME 04.11.2026

## 11:05 **Cybersécurité dans la vidéosurveillance : risques et exigences minimales**

Christian Siegrist, Commission technique «Cybersécurité» de l'association SES

- Situation actuelle en matière de cybermenaces
  - Vulnérabilités typiques des systèmes de vidéosurveillance
  - Erreurs courantes de conception et d'exploitation
  - Exigences minimales en matière de cybersécurité
  - Mesures concrètes pour la conception et l'exploitation
- 

## 11:35 **Tout dépend de l'objectif de protection**

Roland Bachofner, Institut médico-légal de Zurich

- Besoins et intérêts
  - Appropriation de l'espace
  - Analyse des risques, niveaux de sécurité, mesures de protection
  - Conception des systèmes vidéo, positionnement des caméras
  - Densité de pixels
  - Analyse des événements, déroulement des faits
- 

## 12:05 **Actualités de l'association SES : formation au module VSA et nouveaux documents**

Christos Sgouros, Membre de la commission technique Formation de la SES

Alan Boffi, Membre de la commission technique SES « Systèmes de vidéosurveillance »

- Nouvelle formation de chef de projet en systèmes de sécurité avec brevet fédéral
  - Formation modulaire
  - Nouveaux supports pédagogiques 2026 pour la formation VSA
  - Formation vidéo dans toutes les langues nationales (de, fr, it)
  - Prise en compte de la dernière version de la norme vidéo SN/EN-62676-4:2026 dans les documents SES
- 

## 12:25 **Questions-réponses**

---

## 12:40 **Buffet, Déjeuner debout**

---

## 13:45 **Fin de l'événement**

---

## CONFERENCIERS



### **ADLER Thomas** (Modérateur)

Spécialiste des systèmes de vidéosurveillance chez Securiton SA, à Zollikofen, une filiale du groupe suisse Securitas. A occupé pendant plus de 10 ans les fonctions de responsable de service et de chef de produit. Responsable grands comptes et responsable du développement commercial pour les systèmes de vidéosurveillance. Président de la commission technique chargée des systèmes de vidéosurveillance au sein de l'association SES.



### **MOREL Dominique**

Responsable Architecture et Ingénierie chez Axis Communications depuis 2020, il accompagne les organisations dans la phase de planification de leurs projets de sécurité (vidéo). Il a travaillé pendant environ 10 ans en tant que consultant et chef de projet chez Amstein + Walthert SA.



### **CZEREMANSKI Andrzej**

Directeur du développement commercial chez Alcuda Technology. Il possède une vaste expérience dans la promotion de l'innovation et de la croissance dans le secteur technologique. Ses domaines d'expertise sont les partenariats stratégiques, l'analyse vidéo basée sur l'IA, les données de vision par IA et les solutions d'infrastructure informatique. Andrzej dirige l'expansion mondiale d'Alcuda et assure la commercialisation de la plateforme avancée de vision par IA à l'échelle mondiale.



### **SIEGRIST Christian**

Responsable TIC et cybersécurité au sein du département Gestion des produits de Securiton AG, à Zollikofen. Chargé des concepts et des directives en matière de cybersécurité pour les systèmes de sécurité sur mesure destinés aux clients, tous corps de métier confondus, y compris la vidéosurveillance. Président de la commission spécialisée en cybersécurité de l'association SES.

## CONFERENCIERS



### **BACHOFNER Roland**

Chargé d'affaires en criminalistique visuelle, Institut de criminalistique de Zurich. Depuis 2006, il est responsable du traitement, de l'analyse et de l'archivage des vidéos de vidéosurveillance dans le cadre des activités policières. Il sait interpréter les images vidéo et en tirer les informations utiles au travail de la police.



### **SGOUROS Christos**

Directeur général et copropriétaire de la société Videotronic AG, dont le siège se trouve à Regensdorf (ZH). Actif dans le secteur de la vidéo depuis 35 ans. Membre fondateur de la commission spécialisée « Formation » de l'association SES, créée en 2007, il est également responsable des examens fédéraux et expert.



### **BOFFI Alan**

Directeur des opérations chez Swisscom Secure Vision AG. Membre et vice-président de la commission technique des systèmes de vidéosurveillance au sein de l'association SES. Actif dans le secteur de la sécurité depuis 2019 et fort de plus de 10 ans d'expérience dans le secteur informatique et la vente (HP Inc.). Originaire du Tessin, spécialiste en vidéosurveillance certifié SES, titulaire d'un MAS en administration des affaires de l'Université de Zurich (UZH).

# ORGANISATION

**Date:** 04.11.2026

**Lieu de l'événement:** HOTEL ARTE  
Arte Konferenzzentrum AG  
Riggenbachstrasse 10, 4600 Olten  
T +41 62 389 19 19, [www.konferenzhotel.ch](http://www.konferenzhotel.ch)

**Secrétariat:** SAVE AG, Tittwiesenstrasse 61, 7000 Chur  
T +41 43 819 16 40, [info@save.ch](mailto:info@save.ch), [www.save.ch](http://www.save.ch)

**Organisateur, patronage:** SES – Association suisse des constructeurs de systèmes de sécurité

**Direction de la manifestation:** Thomas Adler, Président du comité technique SES Installations de vidéosurveillance

**Frais d'inscription (Prix hors TVA 8,1 %):**

Participants issus des entreprises membres de la SES : CHF 150.00  
Participants issus des entreprises membres de la BHE : CHF 150.00  
Participants externes : CHF 250.00

Le prix comprend le café de la pause, le buffet, les boissons, tous les documents numériques relatifs aux exposés ainsi que les deux nouveaux tableaux d'essai de la norme CEI 62676-4:2025 au format A3.

**Public cible, participants:** Membres du SES ; Concepteur spécialisé ; Intégrateurs ; Autorités ; Exploitants d'installations

**Limitation du nombre de participants:** 100 personnes

**Conditions de participation:** connaissances en matière d'exploitation, de conception ou de mise en place de systèmes de vidéosurveillance

**Reconnaissance de la formation:** SES reconnaît 0,5 journée de formation continue spécialisée pour le renouvellement du certificat de compétence en tant que spécialiste VSA.

**Inscription:** En ligne via le bouton d'inscription correspondant ou par e-mail à l'adresse [info@save.ch](mailto:info@save.ch) (y compris toutes les informations relatives aux participants ainsi que les détails de la facture)

**Date limite d'inscription:** 28.10.2026

**Annulation, résiliation:** Annulation gratuite jusqu'à 5 jours ouvrables avant le début de la formation ; passé ce délai, les frais de participation sont dus à 100 %. Remplacement d'un participant possible sans frais supplémentaires jusqu'au début de la formation.

**Langue de présentation:** Allemand. Traduction simultanée en français.

**Modifications du programme:** Sous réserve.